Rouvroy flash COMMUNAL

PHOTOGRAPHIE : LAURENCE GREGOIRE

A vos agendas !

Inauguration du hall sportif et culturel ROC

30 . 31 mai 2015

Editorial

Le mot du Bourgmestre...

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,
Chers concitoyens,

Nous entamons la dernière ligne droite avant le fin de l'année scolaire. Nos écoliers les plus âgés vont bientôt devoir passer les épreuves pour l'obtention du Certificat d'Etude de Base (CEB). Sésame obligatoire pour nous quitter et pouvoir entrer dans la « grande » école des humanités secondaires. Souhaitons leur beaucoup de succès et d'ici là une bonne préparation orchestrée par notre équipe d'enseignants.

Au sujet du dossier de réalisation d'un crèche de 18 places à Harnoncourt. J'ai la joie de vous annoncer que sur proposition du Ministre René COLLIN notre projet a été retenu par le Gouvernement Wallon et subsidié d'un montant de 460 800€ pour sa réalisation. Parallèlement à cette aide financière, nous avons reçu un accord de l'ONE pour couvrir les frais de fonctionnement. L'ensemble de ces bonnes nouvelles couronne ce dossier tant attendu par de nombreux habitants.

Dans un registre festif, deux manifestations communales sont à épingler.

La première est la quatrième édition de l'exposition d'artistes et d'artisans Rouvirois. Toutes les œuvres seront à découvrir dans la Grange de Montquintin de 14h à 18h tous les jours du 09 mai au 20 mai inclus. N'hésitez pas à venir admirer les talents de nos artistes communaux. Beaucoup d'entre eux seront là pour vous y recevoir.

La deuxième manifestation est l'inauguration de Hall sportif et culturel « ROX ». Je vous invite à prendre connaissance du programme concocté par une équipe de bénévoles menés par l'échevin de la Culture Stéphane HERBEUVAL. Que vous soyez intéressés par la culture, le sport ou tout simplement curieux de découvrir les lieux, n'hésitez pas ces 30 et 31 mai prochains à franchir les portes du Hall qui vous seront grandes ouvertes. Diverses animations, des bars et de la petite restauration vous seront proposés. Soyez juste attentifs au fait que certaines activités sont sur réservation.

Au plaisir de vous y accueillir.

Avec mes sentiments dévoués.

Venez découvrir ce Hall culturel et sportif. C'est le VOTRE !

Carmen RAMLOT
Bourgmestre de Rouvroy
0477/28.58.07

« Au fil de vos envies »

Le jeudi 07 mai à 20h à la bibliothèque de Dampicourt

« Tricoter le fil des beaux jours »

Nous nous retrouverons dans une ambiance conviviale pour échanger nos idées et nos modèles. Vous avez envie d'en savoir plus ou de nous faire découvrir vos astuces, venez partager avec d'autres autour d'une boule de laine et d'une tasse de thé. « Tricoteuses » averties ou débutantes, soyez les bienvenues.

Avec **l'Espace Public Numérique (EPN),** vous pourrez surfer au gré des modèles, des sites et de bonnes adresses… **La bibliothèque** mettra à votre disposition de nombreux livres.

Entrée gratuite et ouverte à tous !

Renseignements : auprès de Magali Petit au 0472/515431 ou au 063/445992
petitepn@gmail.com

Bienvenue à l'inauguration du ROX

A vos agendas !

Inauguration du hall sportif et culturel ROX

30 . 31 mai 2015

Ci-contre vous trouverez le programme des activités de découverte de notre nouvel outil sportif et culturel.
Tout comme pour la grange de Montquintin, nous avons voulu dépasser l'inauguration « visite » du bâtiment (qui, rien que de ce point de vue, en vaut déjà vraiment la peine) par une inauguration « action ».
Démontrer les atouts du lieu a été l'objectif incessant du groupe de travail qui s'est réuni depuis le début des travaux pour nous concocter un week-end où chacun trouvera son plaisir.

Le programme…

Du sport, de la culture, de l'initiation, de l'exhibition, à faire ou à regarder avec la convivialité comme fil conducteur. Enfants, jeunesse et adultes seront ravis. Spectacles de scène ou de rue… athlétisme ou sport collectif… yoga, danse et arts martiaux… calligraphie, photographie et peintres professionnels seront au travail durant le week-end…
Vous vous rendrez compte de l'investissement des nombreuses associations et des **bénévoles auxquels vous pouvez encore vous joindre (Administration communale – Aurélie GOBERT : 063/58.86.76). C'est la participation citoyenne à l'élaboration d'un projet qui en crée l'âme… C'est ainsi que les membres de ce groupe d'animation parlent déjà de leur hall sportif et culturel. Qu'ils soient toutes et tous remerciés…**

À retenir :

- **Match exhibition de basketball le samedi à 16h00**
- **Exhibition d'athlétisme le dimanche à 13h30**
- **Spectacle de magie pour enfants d'Alex ROGAN le samedi à 17h00**
- **Spectacle d'Olivier LAURENT, humoriste hors du commun, le samedi à 20h00 et le dimanche à 17h00 !!! Entrée payante, uniquement sur réservation !!!**

Les animations

L'entrée est libre à tout moment, il est important de respecter les horaires pour les exhibitions et les spectacles excepté pour les deux représentations **d'Olivier LAURENT qui sont uniquement sur réservation au prix 10 euros par personne (réservation auprès d'Aurélie GOBERT : 063/58.86.76** ou au guichet de préférence pour le vendredi 22 mai 2015 au plus tard.

Et la suite ?

Le démarrage de l'activité normale du Rox se fera quant à lui petit à petit car le Conseil doit encore constituer l'organe de gestion qui lui, fera les quelques embauches nécessaires et mettra cet outil au travail.
Cependant, nous pouvons déjà être sereins vu l'avalanche de propositions d'occupation ou d'animations ponctuelles ou régulières.
Nous vous attendons donc nombreux lors de ce week-end de découverte du Rox… C'est toujours le premier pas le plus difficile… Ensuite, vous y serez chez vous…

Bienvenue à toutes et tous !

Stéphane HERBEUVAL
Échevin de la culture et des sports

Découvrez le programme...

Programme du samedi 30 mai

Salle omnisports
De 09h à 10h45 :
Initiation au volleyball - Vir'Vol'Ton
Initiation à l'escrime – Club d'escrime gaumais
De 11h15 à 13h :
Initiation au karaté do – Dojo Shotokan Gaume
Initiation au basketball – Basket Club Saint-Mard
De 16h à 18h :
Match exhibition de basketball - BCCA Neufchâteau contre All-Star Game

Extérieurs parking
A partir de 9h :
Exposition sur le fair-play sportif – Asbl « Panathlon Wallonie-Bruxelles »
Bar et petite restauration
De 12h à 15h :
Concert de « The Charls »
Concert de « Sarah tue moi »
Concert de « Polly horse club »
Quai Kultur asbl

Salle de spectacle
De 17h à 18h :
Alex ROGAN - Magicien et fantaisiste - Spectacle pour enfants « Le chasseur de couleurs »
De 20h à 21h15 :
Olivier LAURENT est Jacques BREL dans « Jacques et les autres »
Payant - Sur réservation

Salle des arts martiaux et de danse
De 9h à 10h15 :
Initiation au judo – Royal Judo Club Gaumais
De 10h30 à 11h45 :
Initiation Ju-jutsu – Ju-jutsu Dampicourt
De 12h à 13h :
Initiation à l'Aïkido – Dojo d'Aïkido de Virton

Arrière cafétéria
De 10h à 18h :
Présence de calligraphes au travail
De 22h à 24h :
Concert de « Little Roman & the dirty cats »

Salle d'athlétisme
De 09h à 13h :
Initiation au tir à l'arc – Les flèches gaumaises

Itinérant
De 11h à 13h et de 16h à 17h :
Alex ROGAN Magicien et fantaisiste

Cafétéria
A partir de 9h :
Ouverture horeca
Présence de Coline SAUVAND - Dessinatrice

Bonne visite à vous et votre famille !

Programme du dimanche 31 mai

Salle d'athlétisme
De 9h à 13h :
Initiation à l'athlétisme (Sprint – saut en hauteur – Saut en longueur) – A.C. Dampicourt

De 13h30h à 16h :
Exhibition d'athlétisme (Sprint et courses de haies – Sauts à la perche/en hauteur) par des athlètes Elites de l'A. C. Dampicourt et de la Province de Luxembourg

Extérieurs parking
A partir de 9h :
Exposition sur le fair-play sportif – Asbl « Panathlon Wallonie-Bruxelles »
Bar et petite restauration
De 12h à 15h :
Concert de « Dêram'»
Concert de « Buzzy bee »
Concert de « Buddy Vally and the Pepitos »
Musique Acoustique asbl

Salle de spectacle
De 17h à 18h15 :
Olivier LAURENT est Jacques BREL dans « Jacques et les autres »
Payant - Sur réservation

Salle arts martiaux et danse
De 9h à 11h :
Initiation à la zumba gold, à la zumba kids, et à la zumba step – Step touch
De 11h30 à 13h :
Initiation à la danse enfants (de 9 à 12 ans), au zumba fitness (à partir de 14 ans), et au piloxing (à partir de 14 ans) – Good Move asbl

Arrière cafétéria
De 10h à 18h :
Présence de calligraphes au travail

Itinérant
De 12h30 à 16h :
Le Théâtre Mirabelle

Hall d'entrée
De 10h à 12h :
Dédicace de Rafagé, Sondron, Samuel et bien d'autres caricaturistes...

Salle des pas perdus
De 11h à 12h :
Concert de l'Orchestre des Petits violons

Salle de fitness
De 9h à 10h :
Initiation au yoga – Roseline MOUROT. **Gratuit - Sur réservation**

Cafétéria
A partir de 9h :
Ouverture horeca
Présence de Coline SAUVAND - Dessinatrice

Le point sur les travaux

Nous revoilà pour un point des travaux sur notre Commune. Apres la période hivernale, de nouveaux travaux d'entretien et d'investissements sont au programme.

Les bâtiments en finalisation

Le ROX - hall culturel et sportif- se poursuit avec les derniers travaux de finition : peintures, revêtement de sol et électricité. Le lot scénographie et équipements sportifs sont en cours de réalisation. La mise en route du chauffage est aussi en cours. Le parking et l'aménagement des abords, attribués a l'entreprise Tragesom se terminent.

L'inauguration permettra a chacun de se rendre compte du travail réalisé…Bienvenue a toutes et tous !

La maison « PONLOT » est démolie et la reconstruction des deux appartements est en cours. C'est l'entreprise Sacotralux qui a obtenu le marché, comme convenu, les travaux ont débuté.

La maison de village de Torgny a été présentée au conseil communal. Le permis d'urbanisme est obtenu et le collège est chargé de lancer la procédure de mise en adjudication dès que les futures modalités de gestion seront finalisées.

Le futur CPAS -ancienne école libre de Dampicourt- est transmis à l'urbanisme qui a déjà été préalablement rencontré. 2015 devrait voir s' entreprendre aussi ces travaux.

Les études en cours

L'ancienne partie de l'école communale de Lamorteau bénéficiera comme Dampicourt il y a trois ans d'une rénovation subsidiée à 90 pourcents. Les travaux de toiture, revêtements sol et mur, de ventilation et d'éclairage remettront à niveau ce bâtiment devenu vétuste. La rencontre avec l'administration de bâtiments scolaires a été très positive, il nous faut maintenant attendre notre tour au niveau des subventions

La crèche communale est prévue en transformation et extension de l'ancienne école « GOFFETTE ». Etudiée en concertation avec l'urbanisme, ce projet alliera la spécificité patrimoniale de l'ancienne structure et une extension toute en modernité.

NOUVELLES exceptionnelles, nous avons obtenu le permis de bâtir mais aussi la subvention de fonctionnement ainsi qu'une subvention sur le bâtiment a réaliser.

2015-2016 verront aussi ces travaux se réaliser.

La voirie

L'entretien ordinaire 2013 a été attribué à l'entreprise TRAGESOM et est bien avancé a ce jour : tels les passages piéton rue du paquis Lamorteau, ancien emplacements des puits de Torgny, accès cimetière de Dampicourt….

Mais les travaux essentiels concernent le trottoir grand rue Lamorteau maintenant renové, la rénovation des voirie des bidaux… la traversée de Torgny Haut entre les deux accès vers le centre du village en cours de réalisation , la suite de la rue d'Épiez est reprise au plan PIC des entretiens de revêtements de voiries à Lamorteau…

Les prochains travaux ordinaires voirie

sont en cours d'attribution pour étude et concerneront :

- Un mur de soutènement à Dampicourt.
- Un trottoir route de Montmédy à Lamorteau du cimetière vers Ecouviez.
- Entretien de voirie tarmac : routes de liaison vers montquintin.
- Solde des trottoirs cité soucou laissé en attente de la construction des maisons virtonnaise.
- Trottoirs rue de l'ermitage à Torgny et solde à Couvreux.

Estimation : 320.000 euros

L'étude du plan PIC confié au service technique comprend deux travaux essentiels :

- L'accès a la zone artisanale de Lamorteau Gare partie voirie.
- La rue d'Épiez voirie et trottoir conjointement aux travaux d'égouttage, cela faisait près de 10 ans que nous attendions la validation de ce tronçon d'égout par la région Wallonne avant d'entamer la réfection de la voirie.

L'étude se termine et sera présentée au conseil pour réalisation 2016

Le projet final d'aménagement de la traversée de Dampicourt est attendu, la Commune a finalisé l'enfouissement basse tension avec Ores. La partie éclairage public est étudiée par le MET et une réunion de tous les intervenants est attendue. La balle est maintenant dans le camp de la région Wallonne.

Une information à la population sera programmée en fonction du calendrier des décisions.

Un dossier routes agricoles est aussi transmis au pouvoir subsidiant, les voiries concernées sont :

La route du moulin de radru partie agricole avec un aménagement spécifique pour limiter les écoulement d'eau dans l'égouttage de la rue radru.

La route le long de la chiers du foot à la jonction à la route du bas Lamorteau—Torgny. Une plantation importante de fruitiers est prévue dans le dossier.

Nous aurons des nouvelles fin 2015 ou début 2016 selon les budgets régionaux disponibles.

L'aménagement de la place de Montquintin et la réfection des murs intérieurs au village font l'objet d'un programme de rencontres avec l'architecte et la commission du patrimoine. La commission monuments et sites se penche sur notre dossier courant mai 2015.

Merci à nos ouvriers…

Il y a quelques petites années, le multisport de Dampicourt a été rénové par l'entreprise Allard. Malheureusement, malgré l'investissement de plus de 15000 euros, les matériaux n'ont pas résisté à certains utilisateurs peu respectueux du bien public.

Sur proposition de nos ouvriers, une réparation « maison » a été réalisée et avec qualité et pour un coût défiant toute concurrence !

Espérons que cette fois cela sera respecté !

Nos raccordements plomb appartiennent au passé !

2013-2014 ont vu les travaux de remplacement des raccordements en plomb encore existants à Rouvroy. Le marché adjugé à l'entreprise Lecomte concernait le remplacement de 77 compteurs sur l'ensemble de la Commune pour le prix de 189.000 euros Hors TVA.

Le montant final atteint les 207.000 euros hors TVA, soit 9.52% au-dessus de l'adjudication. Il faut cependant remarquer :

- Un travail d'extension de distribution d'eau a été ajouté par opportunité en cours de chantier pour un montant de 10.000 euros.
- 9 raccordements supplémentaires au marché de base ont été ajoutés.

De quoi conclure, un dépassement, hors extension distribution d'eau, de 4.23% par rapport au montant initial et cela, sans prendre en compte les 9 raccordements ajoutés ! Pour info, un raccordement aura coûté en moyenne 2.200 euros.

Ce qui ramène le coût réel des 77 compteurs initiaux à 169.400 euros soit 10.37% en dessous du montant initialement prévu.

Encore félicitations à l'entreprise pour la qualité du travail effectué.

Stéphane HERBEUVAL
Echevin des travaux

La grange est cette fois inaugurée... Un plein succes !

Au delà de l'inauguration des pierres et du lieu, la commission d'animation créée il y a quelques années a voulu une inauguration – action... bref une journée de plein fonctionnement du lieu dans l'objectif qui lui est attribué.

Apprentissage- découverte- convivialité

Des ateliers artisanaux, cuisine, ballades nature et patrimoine. Mais aussi une exposition et une dictée suivie d'un repas animé au piano par Damien HURTEBISE de l'école de musique.

Un grand merci à Françoise, Marie Laure, René et tous les autres pour leur implication de longue date...

Mieux que les paroles, les photos de l'évènement nous invitent à poursuivre les objectifs visés.

Stéphane HERBEUVAL
Échevin de la culture

Pour une saison respectueuse de la forêt !

Pour une économie du papier !

Consommer du papier, c'est consommer du bois, mais aussi de l'eau, de l'énergie, des produits chimiques, ... En moyenne, la production d'un kilo de papier demande 2 à 3 kilos de bois et au minimum 60 litres d'eau. Dans le monde, 1 arbre abattu sur 5 est consommé par l'industrie papetière !

Chaque seconde, 10750 kilos de papier sont consommés dans le monde ! (340 millions de tonnes par an)

Malgré les communications électroniques, nous consommons de plus en plus de papier. Cela a un côté positif quand il s'agit de favoriser les livres, la lecture et l'écriture ! Mais le gaspillage papier est très important : nous pouvons économiser certains papiers pour protéger notre planète !

ÉCONOMISER LE PAPIER TOILETTE.

Le papier toilette est une source de pollution très importante, puisque 27.000 arbres sont abattus chaque jour pour sa production. 27.000 arbres, cela représente près de 10 000 000 d'arbres sur une année.
27.000 arbres : pour produire 321.043.834 rouleaux par jour ou 9.631.315 km de papier toilette une fois celui-ci déroulé (soit 25 fois la distance moyenne Terre-Lune). Économiser le papier toilette, c'est possible ! Vous pouvez :

- utiliser un seau d'eau et une éponge…
- utiliser des feuilles d'arbres…
- utiliser un mouchoir ...
- utiliser du journal, des revues publicitaires ... ,etc.

SOYONS SERIEUX !!!!

Tu es rebelle à ces solutions originales ! Il faut se tourner vers des solutions plus efficaces et économiques pour diminuer la consommation de papier toilette. Il faut donner priorité au ***papier recyclé compacté***. Le papier recyclé diminue de 50% la pollution et surtout, il épargne beaucoup d'arbres. Comme il y en a plus dans un rouleau, j'en achète moins ce qui limite aussi l'impact des transports, responsables d'émissions de gaz à effet de serre. Le papier compact recyclé est plus résistant et donc je n'ai pas besoin de prendre 5 feuilles pour m'essuyer.
Le problème vient aussi du dérouleur, qui lui remplit magnifiquement sa fonction : mettre dans la main un maximum de feuilles… vive la société d'hyper-consommation ! Une astuce : pour éviter que le rouleau de papier ne se déroule entièrement, il suffit d'aplatir un peu le rouleau en carton autour duquel est enroulé le papier toilette. Ainsi, quand on tire dessus, le principe du dérouleur est plus difficile. C'est particulièrement efficace avec les enfants, qui prennent toutes les feuilles que le dérouleur leur donne.

LUTTER CONTRE LES IMPRESSIONS INUTILES.

La première idée, c'est le recyclage, le fameux tri sélectif. Il permet d'éviter l'abattage de nouveaux arbres et diminuera les besoins en eau pour fabriquer le papier. En effet, il nécessite seulement 10 litres d'eau pour produire un kilo de papier (au lieu de 60 litres) et aucun nouvel abattage d'arbres (on peut recycler un papier jusqu'à 10 fois). Il a été calculé qu'une tonne de papier recyclé épargne 17 arbres, 20.000 litres d'eau et l'équivalent de 1.000 litres de pétrole. On peut ainsi obtenir 900 kg de papier recyclé avec 1 tonne de vieux papier, alors qu'il faut 2 à 3 tonnes de bois pour 1 tonne de papier classique. Mais il existe des petites actions pour être attentif à notre consommation de papier comme :

- imprimer recto-verso.
- utiliser du papier recyclé.
- stocker les feuilles imprimées ou écrites dont le verso est blanc pour les utiliser lors de vos impressions brouillons.
- prendre un maximum de livres à la bibliothèque de votre ville… Pour la plupart, on les lit une fois et on les donne ensuite… si on n'a pas d'intérêt à les garder, on peut aussi bien lire celui de la bibliothèque.
- Le papier «essuie-tout» jetable et les lingettes ont un ancêtre : l'éponge ! Pratique, peu chère, peu encombrante, hygiénique (trempée une nuit dans de l'eau chaude et du citron, elle est neuve)… On l'adopte : elle, et ses dérivés type chiffon.

Ce ne sont que quelques exemples car on pourrait parler longuement des serviettes et nappes en papier, des emballages pour cadeaux, des annuaires téléphoniques papier qu'on utilise de moins en moins, des publicités, etc.

JEUX

Forme un mot en ajoutant une lettre

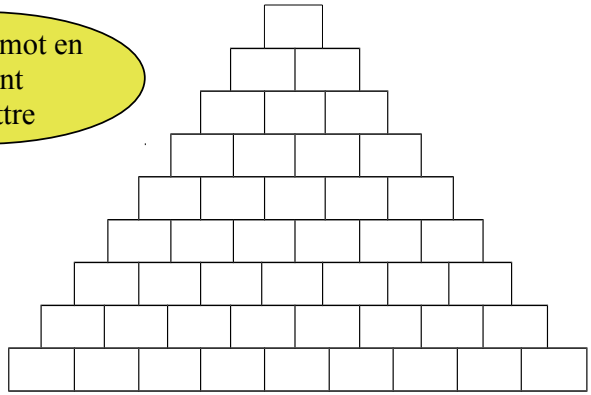

1. Première lettre de notre alphabet
2. Dieu égyptien du soleil
3.La « mer » en espagnol
4.Un paquet de 500 feuilles en papeterie
5. Espace blanc laissé à gauche sur une feuille
6. Illustrer avec des images
7. Pour le couple, son acte est gardé en commune
8. Action de fixer solidement
9. Ensemble des règles qui président la langue écrite

C.P.A.S. de ROUVROY,

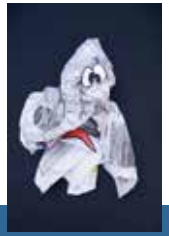

Prime à l'adaptation du domicile

Prime provinciale à l'adaptation du logement pour les personnes de plus de 65 ans

Dans la limite des crédits budgétaires disponibles, la Province de Luxembourg octroie une prime au demandeur qui effectue des travaux dans son logement en vue de l'adapter à la perte d'autonomie d'une personnes âgée (65 ans et plus).

Quelques règles pour bénéficier de cette prime :

Pour les personnes de 65 ans et plus.

En perte d'autonomie.

- Qui effectuent des aménagements dans leur logement.
- L'habitation doit être située en province de Luxembourg.
- Les aménagements ou la pose d'équipements doivent être durables et indispensables.
- Si le bénéficiaire est locataire, le propriétaire doit donner son accord.
- Les aménagements doivent être faits dans un délai d'un an à dater de la décision du Collège provincial. La prime sera liquidée sur base de la facture et de la preuve de paiement.

Conditions de revenus : disposer, après déduction du loyer ou de la mensualité hypothécaire, de revenus nets inférieurs à :

- 1.200€ pour un bénéficiaire isolé
- 1.600€ pour un bénéficiaire ménage ou cohabitant.
- Majorés de 400€ par personne à charge.

Les revenus pris en compte sont ceux de toutes les personnes vivant dans l'habitation à aménager.

Le montant de la prime est de 50% du coût de l'aménagement, plafonné à 1.500€.

La demande est à introduire via un formulaire à retirer à la Province de Luxembourg, Service des interventions sociales, au 063/212.247 ou sp.social@province.luxembourg.be

Plus d'infos ?

PROVINCE DE LUXEMBOURG - www.province.luxembourg.be

PRIME À L'ADAPTATION DU DOMICILE
DES PERSONNES ÂGÉES
Une maison autrefois adaptée à la vie de famille peut devenir un obstacle à l'autonomie. Pourtant, des aménagements, parfois fort simples, peuvent permettre à la personne âgée de rester chez elle plus longtemps, en toute sécurité et en préservant son indépendance.
Nous pouvons vous aider !
La Province de Luxembourg a créé une prime pour l'adaptation du logement.
Renseignez-vous - Conditions et formulaire de demande à l'adresse ci-dessous.
Service provincial Social et Santé
Interventions sociales
Square Albert 1er, 1 - B-6700 ARLON
Tél : +32 (0) 63 21 22 47 - Fax : +32 (0) 63 21 22 45
E-mail : sp.social@province.luxembourg.be
www.province.luxembourg.be
Province de Luxembourg
Service provincial Social & Santé

ÉCOLE DE NATATION

Cours collectifs pour enfants

30'/séance - 260€/année

Niveaux d'apprentissage

NIVEAU 1 : *accoutumance à l'eau*

NIVEAU 2 : *apprentissage dos*

NIVEAU 3 : *apprentissage brasse*

NIVEAU 4 : *apprentissage crawl*

NIVEAU 5 : *perfectionnement des 3 nages + papillon*

SI INSCRIPTION AVANT LE 07/06 -10€

RÉDUCTIONS

3ème ENFANT GRATUIT

PARRAINAGE 5%

VIRTON

piscine du Cap d'O

WWW.EXPERTSPORT.BE / 0032 496 17 23 42

Tremplin vers la formation !

Douze jours pour se préparer à l'entrée en formation qualifiante

Vous êtes inscrits pour une formation à la rentrée ?
Peur de ne pas réussir les tests d'entrée écrits ?
Besoin d'être coachés pour préparer votre entretien de motivation ?

Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale de Virton, nous vous accompagnons durant 12 jours pour :

- Vous **préparer** aux tests d'entrée écrits : remise à niveau en Français et Math
- **Travailler** votre présentation orale pour les entretiens de motivation
- **Acquérir** des outils pour rédiger un résumé, commenter un texte...
- **Valider** votre projet et davantage connaître votre futur métier
- **Identifier** vos freins à l'entrée en formation et trouver des solutions

Informations

Dates de formation : Du 9 au 24 juin 2015
Horaires scolaires : De 8h45 à 15h45 sauf les mercredis de 8h45 à 11h45
Lieu : Local du S'lo Coutchant à Virton
Séance d'info : le vendredi 22 mai 2015 à 10h à l'Hôtel de Ville de Virton
Personne de contact : Elise Dupont
Infos et inscriptions : ASBL « Mode d'Emploi » - 063/23.23.87 - 0498/02.57.49 – elisemde@gmail.com

Comité des fêtes de Lamorteau

Chasse aux œufs 2015

Ce lundi de Pâques, le comité des fêtes de Lamorteau a organisé sa traditionnelle « Chasse aux œufs » près du four à pain rue du Sauveur.

Petits et grands ont eu le plaisir de ramasser une vingtaine de kilos d'œufs en chocolat et de chasser le lapin de Pâques.

Après cette chouette collecte, tout ce petit monde a pu se retrouver autour d'un apéritif offert par le comité des fêtes et déguster des pizzas artisanales cuite au feu de bois.

Nos pizzaiolos ont garni et cuit 60 pizzas pour le plaisir de tous.

Le comité vous fixe d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine !

Nathalie SIZAIRE

Rouvr'Art

La 4ème édition de l'exposition d'artistes et d'artisans Rouvirois : **Rouvr'ART se déroulera du 09 mai au 20 mai 2015 inclus** de 14h à 18h à la grange de Montquintin nouvellement rénovée.
Cordiale invitation à toutes et à tous !

GRANGE DE MONTQUINTIN (6767)
Rue Saint-Quentin, 7
DU 09 AU 20 MAI 2015

Rouvr' ART

4ème édition

Exposition d'œuvres d'artistes et artisans rouvirois

18 ARTISTES	Bijoux Lampes	Vitraux Serviettage	Tableaux (Peintures à l'huile, aquarelles…)	Photographies Points comptés	Maquettes motos Hôtels à insectes
ANSION Nicole	CARRE Marina	ETIENNE Danny	LAMBERT Jean-Louis	PETIT Marie-Paule	SOSSON Marie-Cécile
BAUDIN Odile	COLLIGNON Véronique	HENRY Dominique	LEFEBVRE Christine	SCHARTZ Annie	TOUSSAINT Philippe
CALLET Nadia	CONRARD Catherine	HISSETTE Richard	MAINGARD Séverine	SCHMITZ Claudine	VERITER Guy

TOUS LES JOURS DE 14h à 18h

Une organisation de l'Administration communale de Rouvroy
Infos : info@rouvroy.be – Tél. : 063/58.86.60
Avec le soutien de la Province de Luxembourg

La locomobile, un taxi social au service de tous sur votre Commune

LOCO
mobile
www.servicelocomobile.be
pas de panique, la Locomobile est là !
Une visite chez le médecin ?
Vos petites courses deviennent trop lourdes pour vous ?

NOS TARIFS :

Trajet de moins de 8 kms : forfait de 2,40 €.
Trajet de plus de 8 kms : 0,30 € du kilomètre réellement parcouru.
Ce prix s'entend par personne présente dans le véhicule.

Exception : 2 personnes domiciliées sous le même toit ne payeront qu'un seul trajet.
- Les enfants de moins de 14 ans voyagent gratuitement mais doivent être accompagnés.
- Pas de temps d'attente facturé.
- Si notre chauffeur doit vous accompagner hors du véhicule, le temps réel sera facturé à 8€/h.

PETITS EXEMPLES PRATIQUES :

Q. Je dois me rendre chez mon dentiste à 15 km de chez moi. Je reste 30 minutes chez le dentiste, combien coutera mon transport ?
R. 15 km aller et 15 km retour à 0,30 € soit 9 €, pas de temps d'attente facturé !

Q. Je souhaite aller faire mes courses dans une grande surface à 10 km de chez moi. Je souhaite que le chauffeur m'accompagne 1 h pour pousser le caddie et porter mes courses, combien coutera mon transport ?
R. 10 km aller et 10 km retour à 0,30 € soit 6 € et 8 € de temps d'accompagnement : un total de 14 €

Q. Je veux me rendre avec mon époux et ma voisine au marché du lundi situé à 4 km. Nous souhaitons y être pour 9h et repartir à 12h. Combien coutera mon transport ?
R. 4 km aller soit un forfait de 2,40 € pour vous et votre mari & un forfait de 2,40 € pour votre voisine. Idem pour le retour.

N'hésitez pas à nous contacter, nous analyserons votre demande personnelle !

0800 25 115 LOCO mobile

VOUS TRIEZ LA MATIÈRE ORGANIQUE, MAIS SAVEZ-VOUS COMMENT L'AIVE LA VALORISE ?

Marc LUC, Responsable Exploitation du site de l'AIVE de Tenneville : *« La matière organique triée dans les sacs bios et les duo-bacs est valorisée par biométhanisation à Tenneville. Ce procédé se fait avec l'aide de microorganismes vivants. Pour que cela fonctionne bien, il faut que les déchets soient de bonne qualité. Il faut donc être attentif au tri de la matière organique, chez vous, à l'école, au boulot ou lors de vos loisirs, car les contaminants (plastiques, métaux, …) nuisent à la qualité de la méthanisation et du compost. »*

La biométhanisation, comment ça marche ?

Tout d'abord, la matière organique est broyée, puis elle est tamisée et déferrisée. Ensuite, des bactéries digèrent la matière organique et produisent du méthane. Ce méthane est transformé par des moteurs en électricité ! En fin de processus, le digestat est composté et le compost valorisé en agriculture.

En 2014, l'AIVE a :

- biométhanisé 30 500 tonnes de matière organique ;
- produit 8 300 000 kWh d'électricité verte, soit la consommation moyenne de 2 370 ménages ;
- valorisé 23 000 tonnes de compost en agriculture.

>>> www.aive.be < Citoyen < Nos centres de traitement des déchets

LES TAILLES D'IF POUR COUPER COURT AU CANCER !

Les jeunes pousses d'if contiennent de la baccatine : une substance utilisée dans la fabrication de médicaments anticancéreux. Pour soutenir l'opération « Couper court au Cancer », l'AIVE récoltera cet été les tailles d'if dans les parcs à conteneurs.

Quand ? Du 15 juin au 31 août 2015.

Où ? Dans tous les parcs à conteneurs.

Pourquoi ? Aujourd'hui, la moitié des chimiothérapies s'effectuent avec des médicaments à base d'if.

Quoi ? Seules les jeunes pousses d'un an contiennent la précieuse baccatine. Les pousses (rameaux max. 30 cm de long et 1 cm de diamètre) doivent donc provenir de haies taillées chaque année.

Astuce ? Utilisez une bâche ou un drap pour récolter des tailles d'if aussi proprement que possible. Des tailles d'if souillées de terre, d'herbe ou d'autres déchets verts sont sans valeur.

LES PARCS À CONTENEURS SERONT FERMÉS :

les jours fériés : vendredi 1er mai, jeudi 14 mai et lundi 25 mai.

le lundi 1er juin 2015 : formation du personnel.

JETER VOS DÉCHETS TOXIQUES DANS LES TOILETTES, DANS L'ÉVIER OU L'AVALOIR ? CE N'EST PAS SANS CONSÉQUENCE …

En plus des risques de dégagement de vapeurs toxiques s'ils terminent dans les égouts, ces déchets nuisent gravement à l'épuration des eaux.

Les restes de peintures, solvants, pesticides, hydrocarbures, … et leur emballage doivent être apportés au parc à conteneurs !

La contenance et le contenu maximum autorisés sont de 20 litres ou 20 kg. Ces déchets toxiques doivent être déposés dans l'armoire de stockage temporaire.

Les professionnels n'ont pas accès au parc à conteneurs pour ce type de déchets. Ils doivent obligatoirement faire appel à un collecteur agréé ou passer par l'AIVE qui organise aussi des collectes des déchets toxiques pour les professionnels.

Contact : arnaud.leijdeckers@idelux-aive.be | 063 42 00 43

DU MAZOUT QUI DÉBORDE …

Les stations d'épuration de l'AIVE sont régulièrement confrontées à des arrivées accidentelles de mazout de chauffage.

Geoffrey Gaston, technicien d'exploitation à l'AIVE : *« Une station d'épuration épure les eaux usées par traitement biologique. Les produits toxiques, eux, nuisent à la bonne épuration de l'eau. De plus, en grande quantité, comme lors d'un débordement ou d'une fuite d'une citerne à mazout, ils peuvent tuer toutes les bactéries épuratrices, provoquant un rejet d'eau non épurée à la rivière. Les produits toxiques contaminent les boues d'épuration qui sont déclassées. Elles sont alors incinérées au lieu d'être valorisées en agriculture comme engrais. »*

Soyez vigilant : évitez tout débordement lors du remplissage de votre citerne et contrôlez régulièrement son état pour éviter les fuites. Parce que votre mazout, c'était bien pour vous chauffer, non ?

>>> www.aive.be > Citoyen > Eaux usées : assainissement collectif

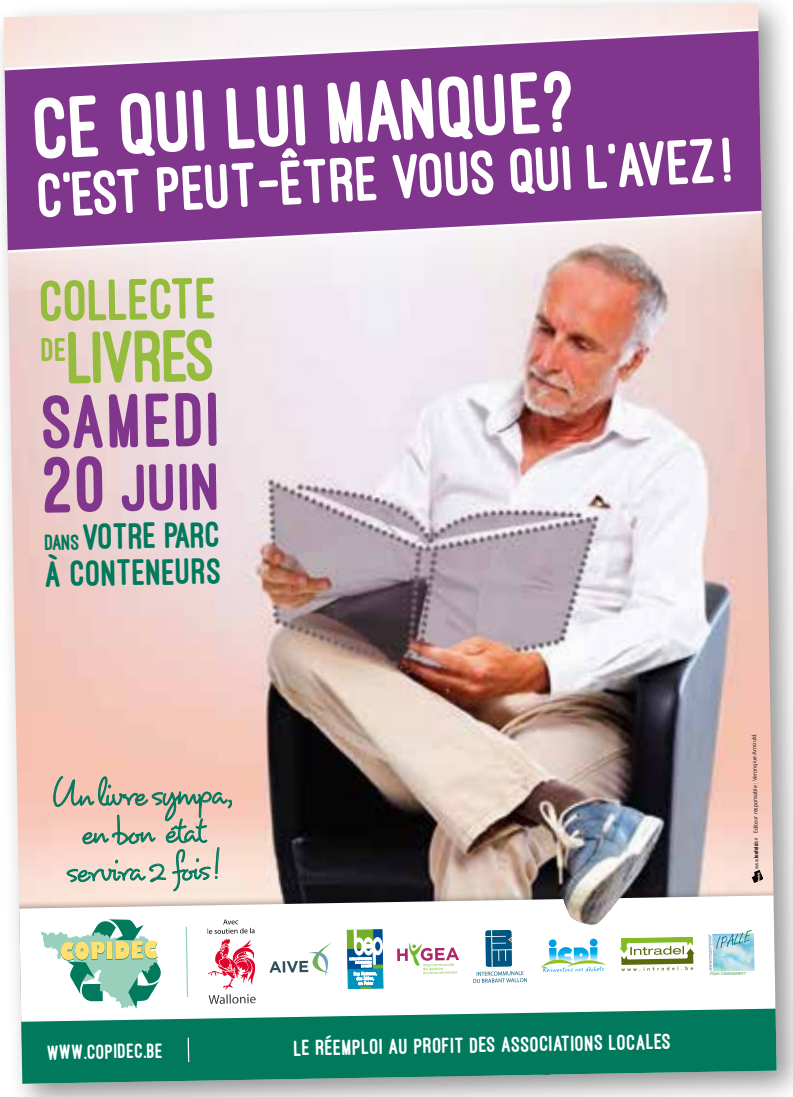

Agence Locale pour l'Emploi

ALE AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI
DONNE UN COUP DE MAIN

VOUS AVEZ BESOIN D'UN COUP DE MAIN ?

- Pour le petit entretien de votre jardin (haies, pelouses, parterres, allées…)
- Pour ranger votre bois de chauffage
- Pour certains petits travaux d'entretien et de réparation (peinture,…)

CONDITIONS POUR ETRE PRESTAIRE ALE

- Vous avez moins de 45 ans et vous êtes au chômage depuis 2 ans;
- Vous avez plus de 45 ans et vous êtes au chômage depuis 6 mois;
- Vous êtes bénéficiaire d'une aide sociale du CPAS.

RENSEIGNEMENTS

Agence Locale pour l'Emploi de Rouvroy
Au 1er étage de l'Administration Communale
Tél : 063/58.86.77
ale-rouvroy@hotmail.com

Personne de contact
Nathalie DAVID, préposée

Président
Benoît WAGNER

NOUVEL HORAIRE - Permanences
Lundi – mardi de 9h30 à 11h30

Une jeune illustratrice Rouviroise sort ses deux premiers livres

Séverine MAINGARD, diplômée en illustration depuis juin dernier de l'ESA St-Luc à Liège vient de sortir deux imagiers pour enfants à partir de 18 mois aux Editions « Langue au chat ». C'est lors de son jury de fin d'études qu'elle a été repérée par l'éditrice. Elle a ensuite été contactée par celle-ci pour participer à ce projet d'imagiers.

Séverine, passionnée par les livres et le dessin depuis sa plus tendre enfance, s'est naturellement dirigée vers un style dédié à la jeunesse.

C'est tout en couleur et tout en douceur que Séverine Maingard nous présente ses premiers livres. Ils permettront aux petits lecteurs l'apprentissage des premiers mots. Ces deux ouvrages sont « les bébés animaux » et « les animaux de la ferme ».

Ces imagiers, présentés sous forme de valisettes permettront aux petits de les emmener facilement partout avec eux.

Pour les personnes intéressées, vous pouvez trouver ses livres sur des sites en ligne tels que langueauchat.be, la Fnac, Amazon, Decitre, ect.. Mais aussi en librairie et notamment à « la Dédicace » à Virton.

Envie de rencontrer Séverine ?

Si vous souhaitez découvrir ses livres, Séverine les exposera à Rouvr'Art en mai prochain à Montquintin. Vous y découvrirez également d'autres illustrations et peintures réalisées par l'artiste.

…SUR VOS DROITS ET OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PROPRETÉ PUBLIQUE

L'entretien des terrains et trottoirs

Selon le Règlement général de police de la zone de Gaume, tout terrain doit être entretenu de façon à ne nuire en rien aux parcelles voisines et il en va de même en agglomération pour les parcelles non bâties et non affectées aux pâturages, celles-ci doivent être maintenues dans un état de propreté décent (art. 50).

Les riverains doivent également maintenir le trottoir et les accotements bordant leur immeuble/terrain en parfait état de propreté et de conservation. Dans ce cadre ;

- toutes les mesures pour assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers doivent être prises (art. 56).

- tout riverain est tenu de nettoyer la portion de trottoir, d'accotement et de rigole se trouvant au regard de son immeuble/terrain et d'enlever ou faire enlever les végétaux qui y croissent (art.76).

A savoir qu'en cas de négligence, le riverain sera tenu comme responsable du dommage et/ou il peut être procédé d'office à une mise en état à ses frais.

Petit rappel : l'usage d'engins bruyants (tondeuses, tronçonneuses, etc.) est interdit la semaine entre 22h et 07h et les dimanches (art. 148).

La propreté publique

Même si cela peut sembler évident… les articles 98 et 99 du Règlement général de police rappellent qu'il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter sur le lieu public, mais aussi sur tout terrain, tout objet quelconque susceptible de compromettre sa propreté, sa salubrité ou sa sûreté.

Il en va de même pour les déjections canines sur tout terrain dont le maitre n'est pas propriétaire. Le propriétaire du chien est tenu au nettoyage de celles-ci.

Règlement de police et sanction

Pour finir, rappelons qu'une infraction au Règlement général de police peut engendrer une amende allant jusqu'à 350 euros.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous référer au Règlement général de police que vous obtiendrez auprès de votre administration communale, auprès de votre poste de police ou sur notre site Internet www.policedegaume.be

Animations pour les bébés à la bibliothèque de Lamorteau

Ces animations s'adressent aux p'tits bouts de 9 à 36 mois, accompagnés de maman, papa ou toute autre personne de référence.
- le samedi 9 mai : « Petites histoires pour petites oreilles »
- le samedi 27 juin : « Animation musicale et sensorielle »

Horaires :
10h-11h pour les lectures et 10h-11h30 pour les animations musicales.
Paf :
5 € par enfant, uniquement pour les animations musicales

Réservation obligatoire à la bibliothèque, au 063/445.992 ou au 0471/60.94.97

Quelques nouveautés à découvrir

Bibliothèque
Section adultes

« Toutes les vagues de l'océan », de Victor del Arbol.
« Tu me manques », roman policier de Harlan Coben.
« Je vous écris dans le noir », de Jean-Luc Seigle.
« Le voile de Téhéran », de Parinoush Saniee.
« Temps glaciaires », roman policier de Fred Vargas.
« Le guide du mauvais père » (tomes 1 à 3), bandes dessinées de Guy Deliste.

Section jeunesse

« Je, tu, il m'embête », album de Michel Van Zeveren.
« Le passage du diable », roman d'Anne Fine.
« Les Penderwick » (tomes 1 à 3), romans de Jeanne Birdsall.
« 43, rue du Vieux-Cimetière » (tomes 1 à 6), romans de Kate Klise.
« L'épouvanteur : le pacte de Sliter » (tome 11), roman de Joseph Delaney

Ludothèque

« Petits magiciens », à partir de 4 ans.
« Fantôm'oeuf », à partir de 6 ans.
« Gravity maze », casse-tête à partir de 8 ans.
« Bruges », à partir de 10 ans.

(Image : Fantôm'oeuf)

A vos agendas

Mercredi 10 juin à 20h00 : rencontre du club de lecture à la bibliothèque de Lamorteau.

Vendredi 26 juin à 20h00 : soirée jeux pour ados et adultes à la bibliothèque de Lamorteau. Venez découvrir notre nouvelle sélection de jeux coopératifs ! Entrée libre.

A bientôt !

Accueillir : un enrichissement mutuel garanti !

YFU (Youth For Understanding) Bruxelles-Wallonie est une asbl organisant des séjours linguistiques et culturels à l'étranger et ce, depuis plus de 60 ans. Sa mission première est d'améliorer la compréhension entre les différentes cultures dont regorge notre monde et de permettre ainsi aux étudiants de développer leur personnalité et leur autonomie, entre autres.

Comme chaque année, YFU recherche activement des familles d'accueil bénévoles dans notre Commune. En effet, cette asbl reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles permet non seulement aux jeunes belges de découvrir une autre culture et une autre langue, mais aussi aux jeunes internationaux de découvrir la culture belge et la langue française pendant 6 mois voire une année entière. Ces derniers viennent des quatre coins du monde et sont âgés de 15 à 18 ans.

Etre famille d'accueil, c'est tout d'abord donner la chance à un jeune international de découvrir la Belgique sous tous ses aspects : l'enseignement, la vie de famille, le français, les traditions belges, les grandes villes ou les coins plus méconnus près de chez vous, … Mais c'est aussi se donner la chance, en tant que famille, de découvrir une culture différente de la sienne et même peut-être de redécouvrir sa propre culture sous un autre angle. Toute famille motivée est la bienvenue puisque YFU ne recherche pas un modèle familial précis.

Certains réitèrent d'ailleurs l'expérience plusieurs fois, comme en témoigne le père de cette famille : « C'est maintenant la cinquième année que nous sommes famille d'accueil pour un(e) étudiant(e) d'échange. Il y a eu Anna la Suédoise, Jason l'Américain, Marina la Brésilienne, Kea l'Australienne et maintenant Kristin la Norvégienne. Nous avons la chance d'avoir de la famille dans tous ces pays car on peut réellement parler de liens familiaux qui se tissent entre ces étudiants et nous. C'est l'excitation quand ils arrivent et souvent larmes quand ils partent ! Ils nous font découvrir leur pays, leur histoire, leurs coutumes et c'est pour nous une suite de voyages, en restant au coin du feu. Pas seulement au coin de feu d'ailleurs, car ils nous donnent souvent l'envie de voir nous-mêmes ces pays d'où ils viennent et où ils nous attendent. Ah ! Ces retrouvailles chez eux, dans leur famille ! Cette découverte de l'autre a été et est toujours pour nous un réel enrichissement et nous a beaucoup apporté, à nous parents et à nos enfants. »

Intéressés ?

N'hésitez pas à prendre contact avec le bureau YFU au 04/223.76.68 ou à l'adresse e-mail info@yfu-belgique.be, ou encore à consulter le site internet www.yfu-belgique.be

Vingt ans, déjà !

Il y a vingt ans, le Cercle Horticole organisait pour la première fois un concours de MAISONS FLEURIES sur la Commune de Rouvroy.

Pour la beauté de leurs façades et devantures, mais aussi pour leur propre satisfaction, 30 personnes avaient répondu à cette l'initiative. En proposant l'achat de fleurs à prix de gros, le Cercle Horticole contribuait à l'embellissement de tous les villages de notre entité. Ainsi, depuis lors, 14 lauréats différents se sont succédés et ont remporté le prix d'honneur offert par l'administration communale.
Outre ce prix important, chaque année, tous les participants reçoivent un bon d'achat à valoir chez la plupart des horticulteurs régionaux.

Pour cette vingtième édition, le Cercle désire récompenser ses fidèles et nombreux participants.
Un nouveau jury de trois personnes parcourra les rues de nos villages le 6 août prochain afin d'établir les cotations nécessaires pour la remise des prix.

Les prix coutumiers suivants seront attribués :
Bon de 10 € - Plus de 70%
Bon de 12.5 € - Plus de 80%
Bon de 15 € - Plus de 85%
Bon de 20 € - Plus de 90%
Bon de 25 € - Prix du CH
Prix provincial - prix en nature.
Prix communal - 75 € (tous les 5 ans à la même personne)

Cette année, un second prix exceptionnel de 75 € sera offert par la Commune, par tirage au sort parmi les candidats inscrits.
Un autre prix « coup de cœur » de 50 €, sera attribué par le comité CH à un membre « participant-méritant ».
Ces prix exceptionnels ne sont évidemment pas cumulables.
N'hésitez surtout pas à vous inscrire à ce concours; outre la cotisation annuelle de 5 €, la participation y est totalement libre.

Nous vous invitons d'ores et déjà à la remise des prix, avec projection des photos de toutes les maisons participantes, qui aura lieu début septembre.

C'est à cette occasion que sera procédé au tirage au sort dont question ci-dessus. Cette soirée se terminera par le verre de l'amitié offert par l'administration communale.

Un autre évènement est à mettre en exergue; pour la quatrième année consécutive, le cercle a inscrit le village de Torgny au challenge «PROVINCE PROPRE ET FLEURIE». Nous comptons spécialement sur tous les habitants de ce village afin qu'ils fassent un effort de propreté et de fleurissement. N'est-il pas un des plus beaux villages de Wallonie ! Nous remercions vivement les personnes bénévoles pour leur dévouement lors de l'entretien et l'arrosage des endroits publics.

Pour votre satisfaction personnelle et pour la récompense de votre travail, espérons un été radieux. L'embellissement de vos façades et alentours suscitera l'admiration de chacun.

Votre comité

Le Parc Naturel de Gaume - Cuestas asbl

À l'opposé d'une réserve naturelle, qui est un espace protégé où les activités humaines sont sévèrement règlementées, un Parc Naturel est un espace où les activités humaines sont au contraire encouragées...

C'est donc à travers différents Projets de Développement Rural et Agricole que l'équipe de l'asbl invite tous les citoyens du territoire de 9 Communes gaumaises à participer et à soutenir activement une économie locale et territoriale, à asseoir un Développement Durable de notre région à partir de ses ressources naturelles et humaines.

Le Parc Naturel de Gaume :
9 Communes sur une superficie de 58.104 hectares !
Etalle, Florenville, Meix-devant-Virton, Rouvroy, Musson, Saint-Léger, Tintigny, Virton, ainsi que les sections de Rachecourt et d'Halanzy sur la Commune d'Aubange.

Zoom sur quelques initiatives développées sur le territoire La Coopérative Fermière de la Gaume

La Coopérative Fermière de la Gaume

« Créée en 2013 par l'asbl Cuestas et 5 producteurs gaumais, la Coopérative fermière de la Gaume a pour objectif de valoriser les productions agricoles locales par un soutien à la commercialisation de celles-ci. Nous proposons donc tout un catalogue de produits de terroir et de saison dont le fameux Bœuf des Prairies Gaumaises, le Porc Bio, les Agneaux,... mais également des légumes cultivés sur les terres de Gaume, des laitages, des œufs, des épices, des truites, des escargots,.... bref tout ce qui ressort de la production agricole et locale du territoire. Nous garantissons une filière tout à fait transparente et une traçabilité complète. Le tout à un prix juste et équitable pour les producteurs comme pour les consommateurs. »

Pour commander des colis à La Coopérative Fermière de Gaume : www.gaumefermiere.com

Mickaël Masson,
Tél : 063/45 71 27
Gsm : 0473/68 05 03
m.masson@gaumefermiere.com

Coopérative fermière de la Gaume

« La Ruche Qui Dit Oui »

Sandra Lavigne nous parle de cet autre projet initié sur le territoire en faveur des circuits courts.

« Les producteurs locaux n'ont pas toujours la visibilité qu'ils souhaitent et, d'autre part, les consommateurs n'ont pas toujours le temps de se rendre chez les producteurs ou sur les marchés locaux, c'est pourquoi nous proposons aujourd'hui à l'un et l'autre de se rencontrer à travers une plateforme informatisée qui permet aux membres de commander en ligne directe aux petits producteurs. Les producteurs locaux mettent leurs produits en ligne et les membres commandent et paient directement sur l'interface. L'enlèvement se fait 1 jeudi sur 2 au tennis Club de Garisart à Weyler entre 17h30 et 19h30. C'est une vraie facilité pour les gens qui rentrent du boulot mais c'est aussi une vraie démarche d'économie locale. En effet, ce système permet de générer une activité économique qui reste en majorité sur le territoire et qui permet à chacun de poser un acte citoyen à caractère local. Nos producteurs sont les artisans de notre identité locale mais c'est aux consommateurs d'être les garants de cet ancrage. »

Pour commander www.laruchequiditoui.fr !
Choisir Ruche Arlon

Renseignements : Sandra LAVIGNE
Tél : 063/45 71 27
s.lavigne@cuestas.be

LA RUCHE QUI DIT OUI !

MANGER MIEUX - MANGER JUSTE

Mieux connaître nos indépendants

RENCONTRE AVEC...

ADAM Dominique Assurances

Contacts :
ADAM Dominique et LERUSE Pauline

Gsm : 0499/45.70.80
Tél : 063/22.11.52
Fax : 063/58.10.52

adassurance@hotmail.com
www.adam-assurances.be

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
Sur Rendez-vous en dehors de ces heures

ADAM Dominique Assurances

Une agence de proximité, un service de qualité

Depuis 2010, Dominique ADAM est à votre service pour tous conseils en assurances, crédits et placements. En septembre 2012, sa fille Pauline l'a rejointe pour l'aider dans la gestion des dossiers.

Notre tâche principale : trouver des contrats et des compagnies correspondantes aux besoins en assurances de chaque client.

Pour cela, nous effectuons une étude personnalisée de chaque dossier.
Lors des sinistres, nous accompagnons les clients dans leur démarche.
Notre clientèle : Particuliers – indépendants - entreprises

Quelle est votre spécialité ?

Points forts :
- Contact direct avec les clients
- Étude comparative personnalisée
- Proximité et accès du bureau
- Déplacement au domicilie des clients

Que souhaiteriez-vous dire aux Rouvirois ?

Merci à tous les Rouvirois qui nous font déjà confiance.

Nous vous informons que nous organisons une séance d'information le 17 juin 2015 à 18h à la salle de l'Ecole des Sources à Virton sur le thème des droits de succession.
Présence d'un notaire, de Mr Thierry THONE, inspecteur de la compagnie DELA.
Réservation avant le 01/06/2015 au 0499/45.70.80 ou au bureau
Place limitée

Four à pains

**C'est au bout de la rue du Sauveur,
à Lamorteau…**

PROCHAINES DATES DE CUISSON
Samedi 9 mai
Samedi 13 juin

**PRÉPAREZ VOS PIZZAS ET VENEZ LES CUIRE
à partir de 18 h 30 jusque 20 heures**

**LE MERCREDI 24 JUIN, À PARTIR DE 14 HEURES
NOUS VOUS PROPOSONS UN ATELIER
FOUGASSES. CUISSON VERS 16 HEURES**

**Réservation chez Pierre HESBOIS :
063/58.19.78 ou 0494/16.60.10**

Bienvenue à tous !

Avis à la population

Police

Deux VTT en bon état ont été trouvés sur la Commune de Rouvroy.

Le ou les propriétaires sont priés de prendre contact avec le poste de police de Virton au 063/60.81.30

La Zone de Police de Gaume

Une grande chasse aux œufs de Pâques dans notre école !

A l'école communale d'Harnoncourt, les cloches sont passées dans la matinée du vendredi 3 avril. Elles ont déposé de bons œufs en chocolat pour tous les enfants ! De quoi émerveiller les yeux de nos petites têtes blondes.

Ce matin là, nos petits élèves étaient tous occupés à travailler quand soudain un bruit inconnu a retenti. « Vous avez entendu ? Mais que se passe-t-il ? Cela doit venir d'en haut... Vite, allons voir. » Quel suspense !

Tous se sont précipités dans la salle de gym et ont découvert un trésor en chocolat, largué par les cloches. Les œufs ont été ramassés et partagés afin que tous les enfants en ramènent à la maison.

En maternelle, on parlait déjà des cloches, des œufs et des lapins depuis trois semaines. Pour l'occasion, les enfants avaient préparé de jolis bricolages avec leurs institutrices. Encore un chouette thème abordé en classe.

L'équipe pédagogique

Notre visite à la caserne des pompiers

Jeudi 5 mars, les classes maternelles de l'école communale d'Harnoncourt sont allées à la caserne des pompiers de Virton.

Les enfants ont observé les différents véhicules (ambulance, camions avec échelle, camions de matériel, camions citerne,...) et aussi toutes les tenues du parfait pompier (feu, produits toxiques,...). Les tuyaux, lances, extincteurs ainsi que le matériel de désincarcération n'ont plus de secret pour eux !

Les enfants ont découvert le matériel se trouvant dans une ambulance. Certains copains ont testé la civière, d'autres le brancard et même la chaise roulante. C'était vraiment chouette !

Quelques curieux ont posé des questions et les plus timides ont écouté et observé attentivement. Cela les a beaucoup intéressés, ils ont appris beaucoup de choses. Les enfants ont passé un très bon moment et se sont bien amusés !

Tout à coup, les pompiers ont été appelés pour une intervention. Vite, vite, ils se sont précipités. Le conducteur a démarré le camion, allumé la sirène et les pompiers étaient en route pour éteindre un incendie. C'était très impressionnant !

Pour remercier les pompiers pour leur accueil et la visite, les enfants leur ont chanté « Au feu les pompiers ». Une fois de plus, nous les remercions pour cette matinée riche en apprentissages et en découvertes.

Les enseignantes

École communale d'Harnoncourt

Une journée culinaire à l'école communale d'Harnoncourt

Durant la matinée du mercredi 25 mars 2015, des mamans, des papas et même des mamies sont venus cuisiner à l'école avec nos élèves de maternelle. D'excellentes recettes ont été réalisées tout au long de la matinée. Les parents volontaires ont pu animer un atelier avec un petit groupe d'enfants.

Cette collaboration a débouché sur la constitution d'un buffet géant ; tout ce qui avait été préparé à l'école nous a permis ensuite de passer un moment convivial et de partager ce délicieux festin.

Une journée inoubliable qui a ravi les parents, les enfants ainsi que leurs institutrices. Quel succès !

Le lendemain matin, nos petits élèves avaient encore, tous, des étoiles plein les yeux !

Ecole communale Rouvroy
Lamorteau Harnoncourt Dampicourt
Rue des Pâquis, n°2A
6767 ROUVROY (Lamorteau)
Tel: 063.58.11.43

Que de partage, de solidarité, d'entraide, de collaboration, de fous rires au cours de cette belle journée.

Encore une fois, nous remercions toutes les personnes ayant contribué à faire de cette journée, un moment d'exception, un moment d'échanges entre enfants, parents et enseignantes.

Madame Laëthitia et
Madame Stéphanie
Les institutrices maternelles

Journée « vanille » à Harnoncourt

Ce vendredi 27 février 2015, nous avons découvert la vanille durant toute la journée. C'est Fabien HESBOIS, le papa d'un élève de troisième année qui s'est chargé de l'animation.

Nous étions divisés en 2 groupes : les 1 et 2 formaient le premier groupe ; tandis que les 3, 5 et 6 formaient le second groupe. Nous avons chacun appris beaucoup de choses sur la vanille (son origine, sa culture,...).

Le matin, les petits ont concocté des puddings à la vanille de différentes qualités alors que les grands ont préparé de la bière à la vanille. Rassurez-vous ils n'en ont pas bu !

Après le temps de midi, Fabien nous a raconté la magnifique légende de la vanille. Il nous a fait également sentir plusieurs sortes de vanille (gousse de vanille, sucre vanilliné et vanille chimique).

Une fois tout terminé, nous avons goûté les puddings. Un grand nombre d'enfants appréciaient la saveur de la vanille naturelle...

Noémie, Sophie et Victoria

Ecole communale Rouvroy
Lamorteau Harnoncourt Dampicourt
Rue des Pâquis, n°2A
6767 ROUVROY (Lamorteau)
Tel: 063.58.11.43

Recette de la bière à la vanille

Bonjour, nous allons vous apprendre à faire de la bière à la vanille…

Ustensiles :

2 cuves en métal de 50 l

1 cuve en métal de 30 l avec robinet + filtre

1 moulin à grains.

Ingrédients :

9 kg de malt pâle pour le sucre.

1 kg de malt caramel pour le gout

500g de malt torréfié pour la couleur

20 l d'eau du robinet

4 g de houblon pour le gout amer

2 gousses de vanille

Préparation :

1. Nous écrasons les grains (malt) dans l'eau chauffée à 50°.
2. Maintenant, nous gardons le mélange à une température de 45° pendant 20 minutes.
3. Nous allons encore une fois faire monter la température à 73° pendant 20 minutes.
4. La prochaine étape va nous permettre de séparer le liquide du solide grâce à un filtre.
5. Après la filtration, nous ajoutons 4 g de houblon et 2 gousses de vanille.
6. Nous laissons fermenter dans une pièce à 15° pendant 3 semaines.
7. Une bière se déguste avec sagesse !

École de musique de Rouvroy

Dimanche 28 juin à l'Ancienne Gare de Lamorteau
Fête de l'école de musique

14h45 : Démo de batterie

15h : concert des élèves et professeurs réunis en ensembles et orchestres dans un programme très varié de différents styles de musique

Durée : 1h30 + entracte

Entrée gratuite

Les cloches ont sonné

Avez-vous vu les Cloches de Pâques survoler Torgny ? En tout cas elles sont passées !

Avez-vous entendu les cris des enfants à la recherche de ce qu'elles ont déposé sur l'esplanade en face de l'ermitage ? En tout cas ils ont ramassé les œufs joyeusement !

Samedi 4 avril, après que les nuages se soient vidés, les enfants se sont élancés, bottes aux pieds, pour récupérer une précieuse cargaison chocolatée, cadeau des Cloches. Ce fut l'occasion pour les enfants de se retrouver en ce début des vacances de printemps.

Durant le congé de carnaval, c'est dans la salle communale de Torgny qu'ils se sont tous retrouvés, tantôt en pirate, tantôt en princesse, ninja, viking,… pour goûter ensemble (mmh, les bonnes crêpes, merci Christelle !), jouer à des jeux d'adresse (super, merci Christine !) et s'amuser gaiement (les serpentins étaient de sortie).

Bref, une après-midi récréative très agréable pour chacun.

A très vite pour de nouvelles activités de l'Ecole Buissonnière de Torgny

École Libre de Lamorteau

Je joue, tu ris, il apprend, nous grandissons, vous construisez, ils vivent !

Que du bonheur ces dernières semaines à l'école libre de Lamorteau.
Voici à travers quelques petits extraits des moments d'apprentissage vécus par nos chères petites têtes blondes.

A la découverte des phasmes et des vers de terre !

Ils ont eu beau se cacher le long des branches, sur les feuilles … nos amis de 2ème et 3ème maternelles ont découvert ces petites bêtes. C'est vrai qu'il faut de bons yeux pour observer les phasmes car ce sont les rois du camouflage. Quant aux vers de terre, ils ont creusé des galeries que les enfants ont vu évoluer à travers une vitre !
Ils les ont nourris, observés, dessinés … Il y a de vrais artistes dans la classe. Ils ont cherché des informations dans des livres, à la bibliothèque …

Oh les beaux sons !

Nos élèves de 3ème maternelle et 1ère primaire ont fait de la musique. A l'aide de différents objets, ils ont créé des sons. Avec des bouteilles en plastique, du bois, du papier mais aussi des verres… Des expériences intéressantes qui ont permis de découvrir que la taille et la forme du verre, le fait de le remplir ou non peut modifier le son… De chouettes expériences pour émettre des hypothèses et se mettre en recherche !

A vos bêches, à vos râteaux …

Depuis plusieurs mois, les élèves de 3ème primaire murissaient le projet de créer un jardin non loin de l'école. Ils ont donc écrit à l'administration communale qui leur a gentiment prêté un morceau de terrain derrière l'église. Un petit coup de fil aux ouvriers communaux pour qu'ils viennent délimiter

Ecole Libre Fondamentale
«La petite cigale»
5, rue de l'église
6767 LAMORTEAU

celui-ci et les enfants pouvaient s'y mettre. Ils ont commencé à retourner la terre, il fallait des bons muscles ! Bientôt viendra le temps des semis et plus tard des récoltes. Ils espèrent faire au moins une bonne soupe avec les légumes qu'ils cultiveront …

Que de couleurs !

Comme chaque année à la mi-carême, nous avons tous revêtu nos plus beaux déguisements pour fêter ensemble le carnaval et surtout le retour du printemps. Même si ce mercredi-là, le soleil avait décidé de bouder… Cela ne nous aura pas refroidis et c'est plein d'enthousiasme et de joie que nous avons parcouru les rues de Lamorteau pour ensuite nous retrouver tous à la petite Fourmi. Là, nous attendaient gâteaux, tartes, grenadine et autres petits délices !

Oh les beaux petits poissons !

Une fois n'est pas coutume, à l'occasion du premier avril, les institutrices avaient fait une blague aux parents de l'école faisant croire à un nouveau décret sur l'égalité des chances qui demandait le port de l'uniforme. Il fallait que l'on teste des coloris pour choisir quel uniforme nous allions finalement adopter. Et le mercredi 1 avril, nous testions le rouge … L'idée était que l'on retrouve plein de petits poissons rouges à l'école. Ca a marché, à voir la photo !

Rassurez – vous, ceci n'était bien sûr qu'une blague. Toutes les couleurs sont encore acceptées à l'école !

Déjeuner à l'école

Pour clôturer un projet sur l'alimentation, nos élèves de 3ème primaire ont déjeuné en classe. Ils ont choisi et réfléchi pendant toute la semaine à ce qui serait le plus profitable pour eux au déjeuner. A travers des leçons d'éveil, de lectures diverses, de mathématique … ils sont parvenus à rassembler un bel éventail d'aliments pour leur petit déjeuner.
Ce fut un bon départ pour la journée !

Viciane GIGI
Directrice de l'école Libre

27ème fête des artistes et artisans

Le programme qui vous sera proposé à Torgny le 19 juillet prochain :

Rodemack, un des Plus Beaux Villages de France, la Petite Caracassonne Lorraine : 5 artisans de ce beau petit village de la Moselle seront présents dans les rues de Torgny.

Rafagé sera là avec encore plus de caricatures (Virton)

Une animation « faites-le-vous-mêmes » avec la Laine des Coccinelles (Lahage)

Exposition de tracteurs anciens (Lamorteau)

En provenance d'Alsace (Sélestat) : savonnerie bio, une artiste peintre, des fromages alsaciens sur les étals…

Musique et restauration toute la journée sur la place Albert Paul, avec les Caillou's band (musique latino), le Variety Jazz, les Tourbillons (chanson française)

Animations de rue pour petits et grands : école de cirque, le clown Popette, le gardien d'oies et son chien, le grand échassier d'Olivier Vanhamme etc…

Grande soirée pop rock avec les Free Birds et le duo « Desperado » (Salva Dore et la chanteuse Elodie)

Organisation : SI Le Méridional asbl, place Albert Paul, 6 à 6767 TORGNY - Tél : 063 57 83 81 – www.torgny.be

Entrée, Parking et navette de bus gratuits

Avec le soutien de : La Province de Luxembourg, le journal L'Avenir

A suivre… dans le prochain Flash Communal de juillet-août

Le dimanche 27 septembre : Week-end des Paysages

Mercredi 24 juin - Circuit : Voyages des Saveurs

Programme

10h00

La Moutarderie Bister « L'Impériale » à Achêne

Exposé sur l'histoire de l'entreprise et sur la fabrication des moutardes, piccalilli et condiments au vinaigre. Visite de la production en activité. Parcours du «petit musée » de la moutarde. Dégustation de produits – **Colis cadeau.**

12h30

Repas à la Moutarderie

15h00

Croisière Namur – Sambre et Meuse (Bateau de la Meuse). Une balade en bateau pour une découverte originale et agréable de la richesse architecturale de la Ville de Namur.

16h30

Visite du Safran de Cotchia à Wasseiges

Dans la plus grande Safranière de Belgique, venez faire la connaissance du Safran, l'épice la plus chère de la table. On l'appelle également l'or rouge…

Durant la visite, vous découvrirez son histoire, ses vertus et son utilisation en cuisine. Côté jardin, vous aurez un aperçu de cette culture, si mystérieuse depuis des siècles. La visite est suivie d'une dégustation safranée.

18h00

Départ

18h30

Souper à Hannut

Nombre de places limitées à 48 personnes

Prix : 30 euros

Réservation au plus tard le 10 juin.

Le paiement à l'administration communale fera preuve d'inscription.

Ne tardez pas à vous inscrire et surtout au plaisir de passer une agréable journée en votre compagnie.

Horaire de passage du bus

08h00
Dampicourt Commune
08h10
Harnoncourt centre arrêt bus
08h15
Lamorteau Grand Rue (2 arrêts)
08h20
Lamorteau Cimetière
08h25
Rouvroy Hôme
08h30
Couvreux Eglise

Retour à Dampicourt prévu à 21 heures.
Le bus continuera à déposer toutes les personnes dans le sens inverse du ramassage du matin pour le retour.

Claudine MAUDOIGT
Présidente de CPAS – En charge des aînés

Emplois jeunes

Été solidaire, je suis partenaire 2015 !

La Commune de ROUVROY procèdera à l'emploi, comme les années précédentes, de quelques étudiants âgés de 16 à 20 ans pour améliorer le cadre de vie de nos villages. Attention, le nombre sera peut-être limité en cas de trop nombreuses candidatures ; le critère «Rapidité d'introduction de la candidature en Commune» sera dans ce cas utilisé pour sélectionner les candidats retenus.

LE TRAVAIL CONCERNERA ESSENTIELLEMENT :

- l'embellissement et la propreté des lieux publics ;
- travaux d'entretien et de peinture ;
- divers travaux d'aménagement ;
- l'entretien de nos parterres fleuris.

Il s'agira de contrats d'occupation portant sur 10 journées de 7 heures.

CONDITIONS :

- résident de la Commune de ROUVROY ;
- être âgé entre 16 et 20 ans ;
- être intéressé et motivé pour l'amélioration du cadre de vie des habitants ;
- disposer d'un moyen de locomotion individuel.

CANDIDATURES (lettre de motivation et C.V.)

Adressées à l'attention du Collège communal, à l'Administration communale de ROUVROY, rue du 8 Septembre 41 à 6767 DAMPICOURT, à partir du mercredi 06 mai 2015 et pour le mardi 26 mai 2015 à 17 h 00 au plus tard.

PRIERE DE RENSEIGNER VOS PERIODES DE DISPONIBILITE.

Avec le soutien financier du Service public de Wallonie, Ministère des Pouvoirs locaux, de la Ville, du Logement et de l'Energie.

Communiqué

Recrutement volontaires

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Le Service provincial du Volontariat vient de mettre en place un nouvel outil de recrutement de volontaires afin d'aider les associations et les institutions publiques.

Via la page http ://www.province.luxembourg.be/volontariat, le recruteur publie directement ses offres. Pratiquement, l'annonceur se rend sur le site Internet et remplit les champs d'informations utiles à la publication de la recherche. Une fois validée, l'offre est diffusée sur le site Internet où les bénévoles sont invités à prendre directement contact avec l'annonceur.

En septembre 2014, le Service provincial Social et Santé présentait ses nouveaux outils sur le thème du volontariat : un Mémento à destination des associations et un Guide pratique à l'attention des volontaires. L'objectif de ces outils était de vulgariser les informations principales contenues dans la loi régissant le volontariat entrée en vigueur en 2005.

Les brochures sont toujours disponibles gratuitement au Service provincial Social & Santé-Volontariat sp.social@province.luxembourg.be - 063.212.247

Découverte d'obus à Dampicourt

Mi-mars, un obus a été découvert à Dampicourt. Cela me donne l'occasion de vous préciser que dans le cas d'une telle découverte quelques règles de prudence sont de mise :

- Tout d'abord, surtout ne pas déplacer l'objet.
- Ensuite, prévenir les autorités et/ou la police qui se chargeront du suivi auprès du service de déminage de l'armée.

Carmen RAMLOT
Bourgmestre de Rouvroy (0477/28.58.07)

Enquête publique

Rapport d'Evaluation Environnementale Stratégique du Programme Opérationnel INTERREG V Grande Région

Dans le cadre de la directive (CE) n°2001/42 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement transposée dans le Code de l'Environnement (cf. Article D.29-1 du Livre du Code de l'Environnement - Projet assimilé à la catégorie A.2 (article D.29-1§3 du Livre 1er du Code de l'Environnement)), vous êtes invité à donner votre avis sur le projet de programme opérationnel INTERREG V Grande Région ainsi que sur le projet de rapport d'Évaluation Environnementale stratégique (EES).

Les documents, le rapport environnemental complet comprenant un résumé non technique ainsi que le programme opérationnel, sont consultables sur le site internet : http ://www.europe-en-lorraine.eu/espace-telechargement/ressources-documentaires/

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture, à savoir le 20/04/2015 jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à savoir le 3/06/2015.

- **Date d'ouverture de l'enquête : 20 avril 2015**
- **Date de clôture de l'enquête : 3 juin 2015**

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête, soit le 3/06/2015 :
via l'adresse courriel suivante : interreg.libramont@skynet.be
Vos observations verbales pourront être recueillies dans l'Administration Communale de Rouvroy, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les marcheurs de la Zolette

Création :
Le club des marcheurs de la Zolette a été fondé en 1995 par Lucien ETIENNE. Après son décès en 2013 et une année sabbatique, sa compagne, Carmen GAVROY a repris la présidence. Le club organise 3 marches annuelles (avril-juillet-octobre) en plus de participer aux marches hebdomadaires organisées un peu partout en Wallonie, en France et au Grand-duché de Luxembourg.

Contact : Carmen GAVROY : 0497/33.38.54

Représentants de l'association :

Carmen GAVROY, Laurie HIBLOT, Freddy GAVROY

Pouvez-vous évoquer Les Marcheurs de la Zolette en un maximum de 5 mots ou expressions ?
Marche – convivialité – santé – courage – bienvenue aux autres clubs

Pouvez-vous nous décrire la structure actuelle des Marcheurs de la Zolette ?
Nous sommes affiliés à la F.F.B.M.P. (Fédération francophone belge des marcheurs populaires). Notre club compte une trentaine de membres dont 4 Luxembourgeois et 2 Français. Le reste des affiliés vient d'un peu partout. Notre club, bien que fixé à Harnoncourt (au Mersan), compte très peu de Rouvirois.
Présidente : Carmen GAVROY
Secrétaire : Heidi HAAK
Trésorière: Laurie HIBLOT
Flécheur: : Freddy GAVROY

Pouvez-vous nous expliquer, en quelques mots, les principaux objectifs de l'association ?
Notre principal objectif est de donner la possibilité à chaque participant de marcher à son rythme mais au sein d'un groupe afin de favoriser les relations humaines. Nous essayons également de découvrir d'autres régions grâce à notre hobby et, via des prospectus, à nous faire connaitre en dehors de la commune.

Quel est votre meilleur souvenir, votre plus belle anecdote vécue au sein de l'association ?
En termes de découverte, les marches au Grand-duché de Luxembourg, à la Rochette et à Condorf constituent le summum. Au-delà de l'accueil très sympathique, les paysages traversés sont absolument magnifiques. Comme anecdote à épingler, on peut aussi citer le rôle du flécheur qui, pendant les marches, se reconvertit en distributeur de bonbons et de sucettes !

Quel obstacle, quelle difficulté êtes-vous les plus fiers d'avoir surmonté ?
A Masbourg, près de Saint-Hubert, nous avions l'habitude de participer à la marche des 10 kilomètres. Quand il y faisait mauvais, la boue sur le parcours, conjuguée à l'alternance permanente des côtes, avait raison des plus aguerris, même si une restauration est toujours prévue à la fin. Nous pouvons dire en tout cas que nous avons des marcheurs courageux, des plus jeunes (des jumeaux de 1 ½ an) à la plus âgée (84 ans).

Quel est le prochain projet que comptent mener à bien les Marcheurs de la Zolette ?
Nous organisons le 12 juillet prochain, au départ de l'Ancienne Gare de Lamorteau, notre deuxième marche annuelle. Les parcours prévus seront de 5, 12 ou 22 kilomètres et nous emmèneront en partie du côté d'Avioth. Ce genre de marche nécessite, en Belgique, des demandes d'autorisation adressées au moins un mois à l'avance à la D.N.F. et à l'administration communale. En France, la traversée des bois communaux ne requiert pas d'autorisation particulière.

Nous félicitons tous ceux qui ont complété la précédente grille de mots croisés en lien avec l'Amicale des ainés de Rouvroy. Le gagnant est Jean-Marie Durenne de Dampicourt. Soyez le premier (la première) à remettre votre grille correctement complétée au numéro 19, Rue des Pignons à Couvreux et vous gagnerez un livre à retirer à l'administration communale!!

Philippe GUISSARD

Solution de la grille précédente

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	A	N	G	L	I	S	S	A	N	T
B	R	I	E	■	■	A	M	U	I	R
C	C	O	N	F	E	R	E	N	C	E
D	■	L	E	■	B	R	■	A	E	G
E	M	E	R	C	R	E	D	I	■	A
F	A	■	A	O	U	T	I	E	N	S
G	M	A	T	H	I	E	U	■	E	T
H	■	K	I	L	T	■	R	O	V	E
I	P	R	O	■	A	N	N	U	E	L
J	C	A	N	O	T	I	E	R	S	■

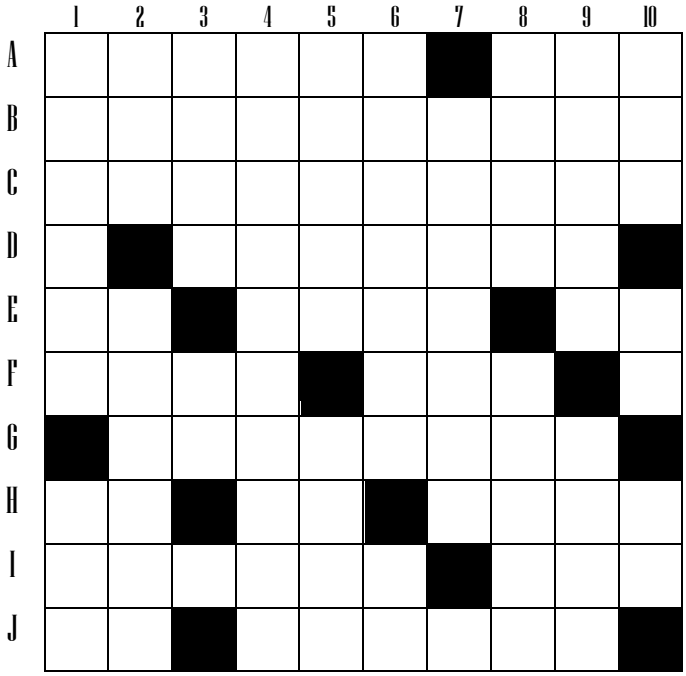

Horizontalement

A. Prénom de la trésorière des Marcheurs de la Zolette / métal..
B. Garnirai de bardeaux.
C. Affaiblissent.
D. Dans le nom de l'association.
E. Etat-Major / Ville allemande / Connu.
F. Raire / Sur la rose des vents.
G. Lieu de marche magnifique au Luxembourg.
H. Champion / Vieille Génisse / Marquis célèbre.
I. Nom de laprésidente des Marcheurs de la Zolette / Court.
J. A la mode / Centre religieux éthiopien.

Verticalement

1. Chef / Fait.
2. C lub français de football / Lieu d'activité des Marcheurs de la Zolette.
3. Abimez / extrême-orient.
4. Assombrira de nouveau.
5. Plante herbacée vivace / Héros de Disney.
6. Nom du fondateur des Marcheurs de la Zolette / Sur Tille.
7. En ancien français, arbres réservés dans une coupe.
8. Chargement d'un avion / Port japonais.
9. Ancien président portugais / Fromage des Pays-Bas.
10. Rigole / Coutumes / Existes.

Motion relative au projet de partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement entre l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique

Le Conseil Communal, réuni en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie locale et la décentralisation et particulièrement ses articles L1120-30 et L1222-1 ;

Vu la résolution du Parlement européen du 25 novembre 2010 sur les droits de l'Homme et les normes sociales et environnementales dans les accords commerciaux internationaux ;

Vu le mandat de négociation adopté le 14 juin 2013 par le Conseil de l'Union européenne autorisant l'ouverture des négociations pour un accord avec les Etats-Unis instituant un «Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement» ;

Considérant que le commerce international peut favoriser la croissance économique et le développement mais aussi contribuer au renforcement des liens entre les pays ;

Considérant que l'Europe a prioritairement besoin d'un plan d'investissements pour l'activité et l'emploi afin de faire reculer le niveau du chômage et que le relèvement de la croissance européenne d'origine interne est plus efficace et plus rapide que la relance par les exportations avec les Etats-Unis, laquelle resterait aléatoire et marginale compte tenu du contexte de crise depuis 2008 qui se prolonge des deux côtés de l'Atlantique;

Considérant la nécessité de préserver et renforcer le modèle social et économique européen ;

Considérant la nécessité de renforcer le développement et l'application de la législation et des politiques en matière de conditions de travail, de promouvoir les normes et les critères fondamentaux de l'Organisation internationale du travail (OIT), de même que le travail décent et d'œuvrer pour la protection de l'environnement et le respect des conventions environnementales internationales ;

Considérant que le renforcement du système multilatéral est un objectif essentiel;

Considérant néanmoins que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) n'arrive plus à faire progresser la réglementation du commerce international et qu'il est donc nécessaire de favoriser des approches plurilatérales de convergence des normes et standards et d'ouverture des marchés publics pour libérer le commerce et l'investissement, fondées sur la réciprocité des pays participants ;

Considérant qu'un tel accord pourrait donner un nouveau souffle aux difficultés actuelles des négociations multilatérales et avoir des effets positifs sur le commerce et la croissance économique à conditions que des balises – respect des normes humaines, sanitaires, sociales et environnementales européennes – soient respectées, que la réglementation bancaire et financière ainsi que la lutte contre le dumping fiscale et toute pratique commerciale déloyale soient incluses dans l'accord et que le processus de négociation fasse l'objet de la plus grande transparence ;

Considérant la nécessité d'encadrer davantage les opérations bancaires et financières et d'assurer une meilleure coordination internationale en la matière ;

Considérant également que l'inclusion de ces domaines pourrait avoir un impact positif plus important sur la croissance et le bien-être ;

Considérant que le partenariat, tel que négocié actuellement, menacerait l'acquis communautaire européen et belge en matière de normes sociales, environnementales, de santé, de protection des services publics, de protection des données personnelles et des consommateurs, ou encore de sauvegarde de l'industrie européenne ;

Considérant que l'Article 27 du projet de Traité Transatlantique prévoit que "l'Accord sera obligatoire pour toutes les institutions ayant un pouvoir de régulation et les autres autorités compétentes des deux parties" ;

Considérant qu'un tel accord aurait un impact évident sur la gestion des affaires communales notamment sur la capacité de la commune à jouer un rôle de régulateur et de soutien aux activités associatives et culturelles, mais aussi sanitaires, économiques et environnementales, sans oublier l'impact sur le cahier des charges des marchés publics ;

Décide, à l'unanimité, que :

Art. 1. OBJECTIF DE LA NEGOCIATION COMMERCIALE

La Commune appelle le Gouvernement fédéral, la Commission, le Conseil et le Parlement européens, à un engagement fort pour aboutir à un accord ambitieux et équilibré qui vise à l'émergence d'un nouveau modèle de développement axé sur l'amélioration de la qualité de vie de tous les citoyens ; refuse toute tentative d'affaiblir les normes humaines, sociales et environnementales européennes et de porter atteinte au droit des autorités publiques tant au niveau européen, national que local de légiférer.

Art. 2. MANDAT

La Commune demande au Gouvernement fédéral, à la Commission, au Conseil et au Parlement européens de suspendre provisoirement les négociations afin de :

procéder à une évaluation de l'état d'avancement de la négociation et demander au Bureau Fédéral du Plan qu'il chiffre l'augmentation du PIB prévu pour la Belgique avec la conclusion de l'accord avec une attention particulière pour les PME ;

redéfinir le mandat octroyé à la Commission européenne après

un débat au sein du Parlement européen,

fixer des balises claires et déterminer les objectifs de la nouvelle phase de négociation.

Ces balises devront être contraignantes et doivent notamment traiter la sécurité sociale, le droit du travail, les normes humaines, sanitaires et environnementales, les modes de régulation financière et bancaire, l'échange de données et la lutte contre les paradis fiscaux, l'exclusion des domaines tels que la culture, l'agriculture et les domaines d'utilité publique essentielle comme l'eau, la santé et l'éducation, mais également l'exclusion de mécanismes spécifiques de règlement des différends Etats-investisseurs.

Art.3. PLAN DE RELANCE

La Commune appelle le Gouvernement fédéral, la Commission, le Conseil et le Parlement européens, à mettre en œuvre une stratégie globale d'investissements pour l'activité et l'emploi dans l'Eurozone, par les biais de la mobilisation d'une enveloppe de 300 milliards €, en y associant les Etats-membres, les régions et les pouvoirs locaux. Dans ce cadre, il faudra renforcer significativement les moyens du Fond européen d'ajustement à la mondialisation afin de mieux accompagner les entreprises et leurs travailleurs dans l'évolution de l'activité économique.

Art. 4 TRANSPARENCE ET CONTROLE DEMOCRATIQUE

La Commune demande au Gouvernement fédéral, à la Commission, au Conseil et au Parlement européens que les parlements nationaux, le Parlement européen et les partenaires sociaux européens, soient informés et consultés au travers d'un reporting régulier non seulement pendant toute la durée de la négociation, mais aussi après l'entrée en vigueur de l'accord afin d'assurer un contrôle démocratique. Ce contrôle doit analyser systématiquement les impacts économiques, sociaux et environnementaux potentiels des dispositions proposées et veiller à ce qu'il n'induise pas directement ou indirectement à un affaiblissement des normes européennes.

La Commune demande également aux autorités belges compétentes qu'un large débat sur l'ensemble des accords de libre-échange impliquant la participation de tous les niveaux de pouvoir dont les autorités communales mais aussi les organisations syndicales et associatives représentatives, les organisations socioprofessionnelles et les citoyens soit organisé.

Art. 5 LES NORMES

La Commune appelle le Gouvernement fédéral, la Commission, le Conseil et le Parlement européens à garantir via cet accord une harmonisation vers le haut, c'est-à-dire, intégrant les normes les plus élevées, que cela concerne les droits sociaux et à la santé, les droits humains et la protection des données personnelles, les dispositifs de protection de l'environnement (tout en sachant que l'EU n'est toujours pas dotée de normes internes suffisantes dans des domaines aussi stratégiques que l'énergie, les télécommunications ou le transport par rail et qu'elle a besoin avant tout de profondes réformes politiques, économiques et sociales internes) ou encore la protection des travailleurs et des consommateurs.

Art. 6 : REGLEMENT DES DIFFERENTS

La Commune appelle le Gouvernement fédéral, la Commission, le Conseil et Parlement européens à refuser l'inclusion dans l'accord d'une clause de règlement des différends état-investisseur (ISDS) limitant la juridiction des Etats-membres et à

donner priorité aux systèmes juridiques européen et américain qui sont bien développés.

Art. 7 : NOUVEAUX DOMAINES DE NEGOCIATION

La Commune appelle le Gouvernement fédéral, la Commission, le Conseil et le Parlement européens à une coopération étroite entre l'Union européenne et les Etats-Unis dans des domaines connexes tels que les modes de régulation financière et bancaire et à des efforts coordonnés en matière de lutte contre l'évasion fiscale et l'abolition des paradis fiscaux qui doivent faire pleinement partie du contenu de l'accord.

Art. 8 : LES SERVICES PUBLICS

La Commune appelle le Gouvernement belge, la Commission, le Conseil et le Parlement européens à exclure toute régulation ou disposition de l'accord qui porterait atteinte aux obligations des services publics essentiels aux besoins de la population, en particulier en ce qui concerne l'accessibilité à l'eau, la santé et l'éducation ; sans omettre la possibilité pour la Commune d'intégrer des normes sociales et environnementales dans le cahier des charges des marchés publics.

Art. 9 : LA CULTURE

La Commune appelle le Gouvernement belge, la Commission, le Conseil et le Parlement européens à exclure les services et biens culturels afin de protéger et promouvoir la diversité culturelle, en accord avec la Convention 2005 de l'UNESCO.

Art. 10 : L'AGRICULTURE

La Commune appelle le Gouvernement belge, la Commission, le Conseil et le Parlement européens à exclure l'agriculture des négociations compte tenu des grandes différences entre la vision européenne et américaine notamment en ce qui concerne la sécurité et la qualité alimentaire, les pratiques agricoles familiales et la promotion d'une agriculture qui respecte l'environnement naturel.

Art. 11: MULTILATERALISME

La Commune demande au Gouvernement fédéral, à la Commission, au Conseil et au Parlement européens à veiller à ce que cet accord soit ouvert à d'autres partenaires qui pourraient se joindre à une négociation plurilatérale sur base de conditions claires et prédéfinies et pour ainsi aboutir progressivement à un cadre multilatéral au sein de l'OMC. Il devrait aussi se référer le plus possible aux institutions multilatérales existantes.

Rouvroy flash COMMUNAL

Editeur responsable - Carmen RAMLOT
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Administration Communale

Rue du 8 Septembre 41
6767 ROUVROY

T : 063/58.86.60
F : 063/58.86.73

Heures d'ouverture :
Lundi, mardi et mercredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Jeudi et vendredi de 9h à 12h

Jours de fermeture
14 mai (Ascension) - 15 mai
25 mai (lundi de Pentecôte)
www.rouvroy.be

Service Travaux
T : 063/60.26.96

Parc à conteneurs
T : 063/57.06.96
Rue Sainte-Anne - Dampicourt
Du lundi au vendredi de 10h à 19h
le samedi de 9h à 18h

Fermeture du parc :
-vendredi 01 mai (fête du travail)
-jeudi 14 mai (Ascension)
-lundi 25 mai (lundi de Pentecôte)
-lundi 01 juin

Papiers/cartons :
Mercredi 27 mai

Encombrants
Mercredi 17 juin

Collecte des livres en bon état à déposer dans votre parc :
samedi 20 juin

Attention la collecte de votre duo bac du lundi 25 mai est avancée au samedi 23 mai (peut-être l'occasion de ne pas mettre votre duo bac et ainsi économiser une levée)

POSTE ROUVROY

Rue de Montmédy, 76 à Lamorteau

Lundi de 9h à 12h30
Mardi de 10h à 12h30
Mercredi de 9h à 12h30
Jeudi de 15h à 18h
Vendredi de 9h à 12h30

bpost

A.L.E.de ROUVROY ASBL

Agence Locale pour l'Emploi
Rue du 8 Septembre, 41
6767 DAMPICOURT

Personne de contact : Nathalie DAVID
Tél. : 063/58.86.77 - Fax : 063/58.86.73
Email : ale-rouvroy@hotmail.com

Permanences
LUNDI – MARDI de 9h30 à 11h30

Président
Benoît WAGNER

ZONE DE POLICE DE GAUME - POSTE DE ROUVROY

Tel : 063/58.86.70 - Fax : 063/58.86.72 - GSM : 0473/93.70.46

Permanence assurée :
Mercredis 13h30 à 18h30 - Vendredis 08h30 à 11h30

Si absent (congés, maladie,...) former le 063/60.81.30 (numéro du poste de Virton où l'accueil est assuré de 8h à 12h et de 13h à 17h du lundi au vendredi et le samedi de 8h à 12h sauf jours fériés)

En cas d'urgence formez le 101 ou le 112 centre de communication de la police fédérale à Arlon.

Où se trouve la pharmacie de garde la plus proche ?

Pour le savoir deux possibilités :

Information sur le site :
www.pharmacie.be

Ou bien téléphonez au 0903/99.000

METROPOLE EN GAUME 106.5

Métropole radio à Rouvroy 106.5
Nous contacter ?
metropoleradio@live.be

FSC www.fsc.org
MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C008551